

Séance du 18 décembre 2012

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : budget initial 2013-budget des services à comptabilité distincte

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni à la Maison des Services à l'Etudiant de l'Université le mardi 18 décembre 2012, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,
La commission des finances entendue,
Le conseil scientifique ayant émis un avis favorable le 12 décembre 2012 ;

Vu le code de l'éducation notamment les articles L 719-4 et suivants ;
Vu le décret 2008-618 du 27 juin 2008 ;
Vu l'instruction n° 08-031-M9 du 24/12/2008 ;

M. le Président laisse la parole à M. le Vice Président en charge des moyens qui présente aux conseillers les budgets initiaux 2013 des Service A Comptabilité Distincte- SACD, selon les documents joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE :

- le budget initial 2013 du Service à comptabilité distincte du service commun inter-établissement du centre universitaire de Cambrai, en équilibre des recettes et des dépenses, selon le document n° 1 joint à la présente délibération ;
- le budget initial 2013 du Service à comptabilité distincte du service commun inter-établissement AIP, en équilibre des recettes et des dépenses selon le document n° 2 joint à la présente délibération.

Fait à Valenciennes, le 21 décembre 2012

Le Président du Conseil d'Administration,



Professeur Mohamed OURAK

Budget SACD - CAMBRAI

PREVISIONS DES DEPENSES PAR DESTINATION ET MASSE

CAMBSACD

Destinations	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL dépenses
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence		76 200,00 €		76 200,00 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master				- €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat				- €
D105 - Bibliothèques et documentation				- €
D106 - Recherche universitaire - science de la vie biotechnologie et santé				- €
D107 - Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie				- €
D108 - Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur				- €
D109 - Recherche universitaire - physique nucléaire et des hautes énergies				- €
D110 - Recherche universitaire - sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement				- €
D111 - Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société				- €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale				- €
D113 - Diffusion des savoirs et musées				- €
D114 - Immobilier		103 800,00 €	2 000,00 €	105 800,00 €
D115 - Pilotage et support				- €
D201 - Aides directes aux étudiants				- €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives				- €
D4 - Dépenses non décaissables		18 000,00 €		18 000,00 €
TOTAL DEPENSES (D)	- €	198 000,00 €	2 000,00 €	200 000,00 €

PREVISIONS DES RECETTES SELON NOUVELLE NOMENCLATURE*

CAMBSACD

		LIBELLES	MONTANT
R1		Subventions pour charges de service public	134 000,00 €
	R11	Subventions des programmes 150 et 231	134 000,00 €
	R12	Subventions autres ministères	
R2		Autres subventions de fonctionnement	- €
	R21	Collectivités locales	- €
	R211	Région	
	R212	Département	
	R213	Communes et groupements de communes	
	R22	Union européenne	
	R27	Autres subventions de fonctionnement	
R3		Autres ressources de fonctionnement courant	66 000,00 €
	R31	Droits d'inscription	
	R32	Redevances sur prestations intellectuelles	
	R33	Contrats de recherche	- €
	R331	AHR hors investissements d'avenir	
	R332	AHR investissement d'avenir	
	R333	Contrats de recherche hors AHR	
	R34	Formation continue	
	R35	Taxe d'apprentissage	
	R36	Autres prestations (études et travaux)	
	R37	Dons et legs et assimilés	
	R38	Autres recettes encaissables	66 000,00 €
R4		Recettes exceptionnelles encaissables	- €
	R41	Produits de cession des éléments d'actif	
	R42	Autres recettes exceptionnelles encaissables	
R5		Ressources d'investissement	- €
	R51	Subventions d'investissement État	
	R52	Autres subventions d'investissement	€
	R521	Région	
	R522	Département	
	R523	Autres	
	R53	Dotation en fonds propres de l'État	
	R54	Emprunts	
	R55	AHR investissement d'avenir	
	R56	Autres recettes d'investissement encaissables	
R6		Recettes non encaissables	- €
	R61	Reprises sur provisions	
	R62	Neutralisation des amortissements de résultat	
	R63		
	R64	Autres	
TOTAL GENERAL (R)			200 000,00 €

* nouvelle nomenclature issue de la circulaire ministérielle du 12 mars 2012

Budget SACD - AIP

PREVISIONS DES DEPENSES PAR DESTINATION ET MASSE

AIPSACD

Destinations	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL dépenses
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	1 230,00 €	23 100,00 €	20 000,00 €	44 330,00 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	6 970,00 €	36 100,00 €	68 000,00 €	111 070,00 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat				- €
D105 - Bibliothèques et documentation				- €
D106 - Recherche universitaire - science de la vie, biotechnologie et santé				- €
D107 - Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie				- €
D108 - Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur				- €
D109 - Recherche universitaire - physique nucléaire et des hautes énergies				- €
D110 - Recherche universitaire - sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement				- €
D111 - Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société				- €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale				- €
D113 - Diffusion des savoirs et musées				- €
D114 - Immobilier				- €
D115 - Pilotage et support		11 300,00 €	43 000,00 €	54 300,00 €
D201 - Aides directes aux étudiants				- €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives				- €
D4 - Dépenses non décaissables		23 500,00 €		23 500,00 €
TOTAL DEPENSES (D)	8 200,00 €	94 000,00 €	131 000,00 €	233 200,00 €

PREVISIONS DES RECETTES SELON NOUVELLE NOMENCLATURE*

AIPSACD

		LIBELLES	MONTANT
R1		Subventions pour charges de service public	153 200,00 €
	R11	Subventions des programmes 150 et 231	153 200,00 €
	R12	Subventions autres ministères	
R2		Autres subventions de fonctionnement	- €
	R21	Collectivités locales	- €
		R211 Région	
		R212 Département	
		R213 Communes et groupements de communes	
	R22	Union européenne	
	R23	Autres subventions de fonctionnement	
R3		Autres ressources de fonctionnement courant	78 500,00 €
	R31	Droits d'inscription	
	R32	Redevances sur prestations intellectuelles	
	R33	Contrats de recherche	- €
		R331 ANR hors investissements d'avenir	
		R332 ANR investissement d'avenir	
		R333 Contrats de recherche hors ANR	
	R34	Formation continue	
	R35	Taxe d'apprentissage	
	R36	Autres prestations (études et travaux)	
	R37	Dons et legs et assimilés	
	R38	Autres recettes encaissables	78 500,00 €
R4		Recettes exceptionnelles encaissables	- €
	R41	Produits de cession des éléments d'actif	
	R42	Autres recettes exceptionnelles encaissables	
R5		Ressources d'investissement	- €
	R51	Subventions d'investissement État	
	R52	Autres subventions d'investissement	- €
		R521 Région	
		R522 Département	
		R523 Autres	
	R53	Dotation en fonds propres de l'État	
	R54	Emprunts	
	R55	ANR investissement d'avenir	
	R56	Autres recettes d'investissement encaissables	
R6		Recettes non encaissables	1 500,00 €
	R61	Reprises sur provisions	
	R62	Neutralisation des amortissements	
	R63	de résultat	
	R64	Autres	1 500,00 €
TOTAL GENERAL (R)			233 200,00 €

* nouvelle nomenclature issue de la circulaire ministérielle du 12 mars 2012